



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/783

Lyon 7e – Cession par la Ville de Lyon d'un lot de copropriété à usage d'habitation sis 18 allée Pierre de Coubertin au profit de M. Sylvain Maillard – EI 07192 – N° d'inventaire 07192 A 003

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 19 JANVIER 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 12 JANVIER 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 22 JANVIER 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS :

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/783 - LYON 7E – CESSION PAR LA VILLE DE LYON D'UN LOT DE COPROPRIETE A USAGE D'HABITATION SIS 18 ALLEE PIERRE DE COUBERTIN AU PROFIT DE M. SYLVAIN MAILLARD – EI 07192 – N° D'INVENTAIRE 07192 A 003 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 5 janvier 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un lot de copropriété n° 5 consistant en un appartement d'une superficie de 71,5 m² comprenant un hall d'entrée, quatre pièces et un WC, avec la cave n° 12 au sous-sol, situé au deuxième étage d'une copropriété sise 18 allée Pierre de Coubertin à Lyon 7^e, sur une parcelle cadastrée CK 19 et représentant les 111 millièmes de la propriété du sol et des parties communes générales de l'immeuble.

La Ville de Lyon l'a acquis par acte du 10 décembre 1996 dans le cadre du projet d'aménagement du parc de Gerland.

L'emprise définitive du parc n'ayant pas intégré cet immeuble, la Ville de Lyon, dans le cadre d'une gestion active de son patrimoine privé, a souhaité vendre ce bien devenu vacant et dont la conservation dans le patrimoine communal ne présente pas d'utilité avérée.

C'est ainsi que M. Sylvain Maillard, à l'issue des visites effectuées, a proposé d'acquérir le lot de copropriété n° 5 et a formulé à ce titre une offre d'achat d'un montant de 140 000 euros dans un acte d'engagement en date du 29 septembre 2014, sachant que France Domaine a évalué ce bien à 124 100 euros suivant un avis du 21 août 2014.

Il est précisé que l'acquéreur prendra en charge l'intégralité des frais liés à l'établissement de l'acte notarié.

Compte tenu de ce qui précède, il vous est proposé d'approuver la cession du lot de copropriété n° 5 à M. Sylvain Maillard au prix de 140 000 euros telles que les conditions figurent dans le compromis de vente joint au présent rapport.

Vu ledit compromis de vente ;

Vu l'avis de France Domaine en date du 21 août 2014 ;

Vu l'acte d'engagement en date du 29 septembre 2014 ;

Mme la Maire du 7^e arrondissement ayant été consultée le 4 décembre 2014 ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

1. La cession du lot de copropriété n° 5 à usage d'habitation ainsi que la cave n° 12 qui y est attachée dépendant de l'immeuble en copropriété sis 18 allée Pierre de Coubertin à Lyon 7° au prix de 140 000 euros par la Ville de Lyon au profit de M. Sylvain Maillard, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer le compromis de vente aux conditions précitées, l'acte authentique à intervenir ainsi que tout document y afférent.

3. La prévision de cette recette sera inscrite au budget Ville de Lyon et imputée à la nature comptable 024, fonction 01, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIERVDL.

4. La réalisation de cette recette sera imputée à la nature comptable 775, fonction 020, de l'opération FONCESSI, du programme FONCIER VDL.

5. La sortie de ce bien du patrimoine de la Ville de Lyon sera réalisée conformément aux dispositions budgétaires et comptables de la M14.

N° inventaire	Désignation	Compte nature	Montant €
07192 A 003	Appartement (lot 5) et cave n° 12	2132	140 000,00

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

N. GAY